

Projet d'accueil École Van Asbroeck

Type d'accueil organisé :

Service d'accueil extrascolaire Ecole Van Asbroeck

Accueil extrascolaire du matin de 7h30 à 8h30

Accueil extrascolaire du midi de 12h05 à 13h00

Accueil extrascolaire du soir de 15h30 à 18h00, le mardi de 15h20 à 18h00

Accueil extrascolaire du mercredi de 12h00 à 14h00 et de 16h00 à 18h00

Le mercredi après-midi de 14h à 16h, un partenaire extérieur à savoir le CFS (Centre de Formation Sportive). Les inscriptions se font via leur site internet. Un formulaire est toujours disponible au sein de l'école au secrétariat. L'école fera alors le relais auprès de l'opérateur afin d'inscrire l'enfant.

Le montant à l'année est de 130 euros. Cela peut varier l'année suivante.

Organisation intérieure :

- Rue Van Eepoel 1 à 1090 Jette

- Tel : 02/427 49 11

- E-Mail : vanasbroeck@jette.irisnet.be

- Directrice : Madame De Bie Sandrine

- Accueillante référente : Madame Brixhe Sandra

- Gsm : 0491/865 433

Contexte institutionnel dans lequel s'insère l'organisation de l'accueil :

Pouvoir organisateur : le collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Jette

Participation financière des personnes qui confient l'enfant :

L'accès au service d'accueil de l'école est payant et réservé aux enfants de l'école.

La participation financière est décidée par le collège et en accord avec le décret ATL.

Une réduction peut être obtenue auprès du service social de la commune pour les familles en situation de précarité.

Qualification du personnel

Le P.O. veille à la formation professionnelle du personnel. Les accueillantes suivent dans la mesure du possible un cycle de formation de 50 heures tous les 3 ans.

Le PO met en place à l'aide du catalogue ONE les formations de base pour les accueillants engagés et non qualifiés afin qu'ils puissent avoir leurs 100 heures de formations sur 3 ans. Ensuite, ils suivent comme tout autres accueillants la formation continue afin de comptabiliser les 50 heures sur 3 ans.

Taux d'encadrement par accueillants

A l'école Van Asbroeck, l'équipe se compose de 6 accueillants. 3 en maternelle et 3 en primaire.

Le maximum d'enfants par accueillants est de 25.

Principes psychopédagogiques

L'accueil du matin se fait en douceur au rythme de l'enfant pour leur permettre d'avoir un moment d'échange et de dialogue. Nous nous adressons à l'enfant par son prénom. Il est respecté dans son individualité et ses choix. L'accueil du soir, pour les maternelles, se fait toujours au rythme de l'enfant, en proposant divers jeux et en proposant à celui qui le souhaite une activité dirigée par l'accueillante. Pour les primaires, les enfants gèrent leur temps libre en accord avec l'accueillant (jeux, livres, dessins...). Nous diversifions un maximum les activités afin que les enfants puissent choisir eux-mêmes selon leurs envies.

Le milieu d'accueil veille à la qualité de la relation des accueillantes avec l'enfant. La présence bienveillante de l'accueillante est primordiale. Ses différents rôles : écouter, consoler, rassurer l'enfant. L'enfant qui arrive à l'accueil pour la première fois attire toute notre attention afin de répondre au mieux à ses besoins lors de l'absence des parents.

Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie. Exemple : pour la troisième maternelle, sur le temps de midi, nous les laissons débarrasser eux-mêmes leur vaisselle aux repas chauds.

Pour le bien-être des enfants, nous faisons au mieux pour qu'ils restent tout au long de la journée avec le même accueillant.

Les accueillantes se placent toujours au niveau des enfants, à leur hauteur, pour obtenir une meilleure position d'écoute et de dialogue.

Le milieu d'accueil contribue au développement de la socialisation de l'enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération.

Méthodes et actions mises en place :

En maternelle, les groupes sont formés par tranche d'âge. Par contre en primaire, les enfants sont divisés en groupe. Les premières sont ensemble tandis qu'en deuxième et troisième année, là les enfants sont ensemble et dès la quatrième à la sixième primaire, les enfants se retrouvent vu le nombre par classe.

Pour avoir une coopération dans le groupe, nous laissons d'abord les enfants jouer librement et ensuite nous leur proposons des jeux de collaboration.

Nous instaurons toujours un dialogue lors de conflits entre enfants.

Pistes d'amélioration à investiguer:

Formation plus spécifique sur " comment gérer la violence au sein de l'école".

Permettre à l'accueillant d'avoir des moyens de sanctionner un enfant lorsqu'il y a non-respect des règles.

Organisation des activités et santé

Le milieu d'accueil organise les groupes d'enfants de manière à offrir des conditions au bon déroulement des activités.

-Au sein de notre école, nous avons en maternelle, trois groupes organisés en fonction de l'âge des enfants et de la localisation de la classe dans le bâtiment afin de garder le plus possible les repères des "petits" et de préférence avec le même accueillant.

- Les primaires sont réunis tous ensemble le matin, tandis que le soir, l'accueil est organisé en trois groupes de "niveau » : 1^{ère}, 2^{ème} et ensuite de la 3^{ème} à la 6^{ème}.

-Nous travaillons par petits groupes (6max.) par table pour avoir plus de moments de partage entre enfants et accueillants.

-Pour une entente agréable, nous restons à l'écoute des diverses demandes des parents et/ou des enfants. Si l'accueillant ne peut répondre aux demandes, l'accueillante référente est toujours là pour répondre au maximum aux besoins de ceux-ci.

Pistes d'amélioration à investiguer:

Pouvoir bénéficier d'un local dédié à l'accueil extrascolaire afin de pouvoir mettre à disposition plus de matériel, de jeux de société et un coin lecture.

Le milieu d'accueil veille, dans l'organisation des activités, à faire place à l'initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre.

Méthodes et actions mises en place :

-L'accueillant incite chaque enfant à prendre une initiative comme : ranger, aider son voisin...

-Comme l'enfant ne bénéficie pas de son temps (entre celui de ses parents et de l'école), nous le laissons le plus possible vivre à son rythme, ce qui améliore son bien-être.

-L'enfant choisit ou non de participer au travail sur le thème, thème choisit par les accueillants.

-Les idées d'activités ou de thèmes proposés par les enfants sont intégrés dans la mesure du possible dans le canevas d'activités.

Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants.

Méthodes et actions mises en place :

-Concernant les repas, les parents ont le choix entre le repas chaud et le repas tartines.

-La demande est faite aux parents de veiller à donner des collations saines et de ne pas donner chips et sucreries.

- Pour les enfants restant à l'accueil, nous demandons aux parents de compléter une fiche d'information contenant les n° de téléphone, les personnes autorisées à venir chercher l'enfant, et éventuellement les problèmes de santé.

- A plusieurs endroits, il y a une pharmacie à disposition des accueillants. Nous avons de plus une accueillante qui suit chaque année une formation de secourisme ainsi que 3 qui ont suivi la formation croix rouge.

Pistes d'amélioration à investiguer :

-Amélioration de l'hygiène des locaux car trop peu de personnel mis en place.

-Nous faire communiquer les démarches à suivre en cas d'incendie.

Le milieu d'accueil évite toute forme de comportement discriminatoire.

Le milieu d'accueil favorise l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques.

Le milieu d'accueil met tout en œuvre pour que son accès ne soit pas limité par le montant de la participation financière.

Le milieu d'accueil veille à l'égalité des chances

Méthodes et actions mises en place:

-Pour permettre à tous les enfants de participer à l'accueil, l'administration communale met en place différents tarifs.

-Les enfants sont tous égaux et l'accueil est le même pour tous.

-Les heures de l'accueil extrascolaire sont établies pour répondre au mieux aux besoins du plus grand nombre de parents.

-L'accueil favorise le plus possible l'écoute pour avoir une meilleure communication entre les parents et l'école.

L'encadrement

Le milieu d'accueil veille à ce que l'encadrement soit assuré par du personnel qualifié

Le milieu d'accueil encourage les accueillant(e)s, quelle que soit la qualification de base de ceux(celle)-ci, à suivre une formation continue.

Méthodes et actions mises en place :

-Possibilité donnée aux accueillant(e)s de suivre des formations utiles à l'accueil d'enfants (secourisme, formation de base accueil extra-scolaire, animateur de centre de vacances...). Accès à toutes les formations du carnet ONE.

-Instauration de moments d'échanges et de réflexion entre les membres de l'équipe afin de promouvoir l'échange d'idées et de compétences (une fois par mois).

Pistes d'améliorations à investiguer:

-Organiser des rencontres avec des personnes ressources extérieurs, spécialistes de l'accueil de l'enfant, qui pourrait aider à trouver des solutions à des situations difficiles.

-Investiguer la possibilité d'instaurer, ponctuellement, des moments d'échanges et de réflexion avec les équipes d'accueillants d'autres lieux. Ce notamment, afin de promouvoir l'échange d'idées et de compétences.

-S'informer des diverses formations proposées et des alternatives aux formations organisées en résidentiel pour les accueillants qui ne peuvent pas se soumettre aux modalités pratiques de ces dernières.

Relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement

-Pratique d'un horaire répondant aux besoins de la grande majorité des parents.

-Absence d'interruption entre les temps scolaires et les temps d'accueil.

-Stabilité de l'offre et de l'horaire de l'accueil.

-Offre d'une solution alternative en cas de fermeture de la garderie scolaire. Lors de la fermeture durant les vacances de pâques et de printemps, les parents sont invités à inscrire leurs enfants à Kids Holiday Jette, aux opérateurs extérieurs.

-Information faite aux parents, dès la rentrée scolaire, des horaires de fonctionnement.

-Adaptation des moyens d'information aux parents. Les échanges oraux (formels ou informels) sont privilégiés. La lecture ou la traduction orale des avis écrits peuvent être assurées par l'équipe d'accueil. Accès aux informations via les réseaux sociaux.

-Selon les normes de sécurité mises en place par la commune, les parents n'ont plus accès à l'école comme ils le souhaitent.

-Echanges quotidiens entre parents et encadrant. Cette rencontre est l'occasion d'en apprendre mutuellement sur l'enfant (le déroulement de la journée à l'école, le vécu au sein de la famille...) et de faire le lien entre les parents et les autres intervenants de l'école (direction, enseignants).

-Echange entre l'équipe enseignante et l'équipe d'accueillant(e)s afin d'améliorer le lien entre l'école et la famille. Les accueillants sont tenus informés des événements importants de la journée de l'enfant afin d'en informer les parents qui ne rencontrent que rarement l'instituteur de leur enfant. Ces échanges entre équipes se réalisent tant lors de l'entrée que de la sortie de classe (au moment de la confection des rangs) ou par la transmission d'une note via les casiers.

Le milieu d'accueil favorise les relations avec les collectivités et associations locales.

Méthodes et actions mises en place :

-Diffusion d'informations auprès des familles sur les activités par les associations locales.

Pistes d'amélioration à investiguer :

-Investiguer les possibilités et les modalités d'un partenariat avec les associations locales afin de diversifier d'avantages les types et lieux d'activités et de promouvoir les échanges entre travailleurs de structures d'accueil différentes.